

DEPARTEMENT
des
YVELINES
ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

N°23/067
MAIRIE de MAISONS-LAFFITTE

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

OBJET :

**BUDGET VILLE – EXERCICE 2023 – DECISION
MODIFICATIVE N°1 (20)**

Date de convocation :
20 juin 2023

NOMBRE DE MEMBRES :
En exercice : 35
Présents : 30
Représentés : 4
Votants : 34

Séance du 26 juin 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 26 juin, à 19 heures 30, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Jacques MYARD, Maire.

PRÉSENTS : Jacques MYARD, Maire (sortie points n°33 et 34),

Brigitte BOIRON, Philippe BOUVIER (sortie point n°33), Sandrine COUTARD, Serge GODAERT (sortie point n°33), Marie-Liesse SALIN, Gino NECCHI, Ingrid COUTANT (sortie point n°33), Claude KOPELIANSKIS, Béatrice VIVIEN, Franck LELIEVRE (sortie point n°33), Anne VUAILLE, Marie-Odile COLATRELLA, Charles-Philippe MOURGUES, Magali NICOLLE, Yann QUENOT, Sylvie DUFLOT, Régis PHILIPPON, Monique LAHEURTE, Anne BAILLY, Patrice COSTE, Marie-Sophie DE PONTAUD.

Janick GEHIN (arrivée 21h40 point n°25), Charles GIVADINOVITCH, Anne LAVAGNE (sortie point n°33), Philippe LIEGEOIS, Valérie SINGER, François DREUILHE, Tania GUNTHER-FUMAT, Nicolas LJUBENOVIC, Amélie THEROND KERAUDREN.

ABSENTS EXCUSÉS :

Véronique BERTRAN DE BALANDA, Arthur DEHAENE, Marie-Alice BELS, Jean-Claude GIROT.

DELEGATIONS :

Par application de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, ont déclaré par lettre, déléguer leur droit de vote :

Véronique BERTRAN DE BALANDA à Brigitte BOIRON
Arthur DEHAENE à Yann QUENOT
Marie-Alice BELS à Jacques MYARD
Janick GEHIN à Tania GUNTHER-FUMAT jusqu'à son arrivée.

SECRETARE : Yann QUENOT est nommé SECRETARE DE LA SEANCE.

Le Conseil municipal,

SUR proposition du Maire et présentation du rapport par Philippe BOUVIER, Maire-adjoint ;

VU la délibération n°23/019 en date du 12 avril 2023 portant sur le vote du Budget Primitif pour 2023 ;

CONSIDERANT qu'au regard de l'exécution du Budget, il y a lieu de procéder à des réajustements de crédits ;

VU les Commissions conjointes Finances, Optimisation Financière, Administration Générale, Personnel, Sécurité et Communication et Sport, Associations, Culture et Hippisme en date du 21 juin 2023 ;

Après en avoir délibéré,

Décide à la majorité des suffrages exprimés,

Pour : 27, Jacques MYARD, Brigitte BOIRON, Véronique BERTRAN DE BALANDA (pouvoir), Philippe BOUVIER, Sandrine COUTARD, Serge GODAERT, Marie-Liesse SALIN, Gino NECCHI, Ingrid COUTANT, Claude KOPELIANSKIS, Béatrice VIVIEN, Franck LELIEVRE, Anne VUAILLE, Arthur DEHAENE (pouvoir), Marie-Odile COLATRELLA, Marie-Alice BELS (pouvoir), Charles-Philippe MOURGUES, Magali NICOLLE, Yann QUENOT, Sylvie DUFLOT, Régis PHILIPPON, Monique LAHEURTE, Anne BAILLY, Patrice COSTE, Marie-Sophie DE PONTAUD, Amélie THEROND KERAUDREN, Nicolas LJUBENOVIC.

Abstentions : 7, Janick GEHIN (pouvoir), Charles GIVADINOVITCH, Anne LAVAGNE, Philippe LIEGEOIS, Valérie SINGER, François DREUILHE, Tania GUNTHER-FUMAT.

- **D'APPORTER** au Budget Primitif 2023 les modifications ci-après :

- En fonctionnement :

Imputation	Libellé	Montant
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre 011	Charges à caractère général	437 565 €
611	Contrats de prestations de services	171 000 €
61521	Entretien et réparation des terrains	20 000 €
6132	Locations immobilières	24 250 €
6288	Autres services extérieurs	73 000 €
63512	Taxes foncières	68 000 €
637	Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organismes)	81 315 €
Chapitre 023	Virement à la section d'investissement	- 361 205 €
Total		76 360 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	50 000 €
70632	Redevances et droits des services à caractère de loisirs	50 000 €
Chapitre 75	Autres produits de gestion courante	26 360 €
752	Revenus des immeubles	14 205 €
75888	Autres produits divers de gestion courante	12 155 €
Total		76 360 €

- En investissement :

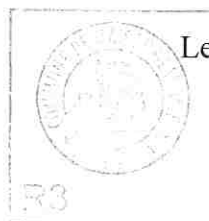
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	5 930 000 €
2113	Terrains aménagés autres que voirie	5 930 000 €
Chapitre 23	Immobilisations en cours	-6 148 144 €
2313	Constructions	-6 148 144 €
Total		- 218 144 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre 13	Subventions d'investissement	143 061 €
1322	Subventions de la Région	143 061 €
Chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement	- 361 205 €
Total		- 218 144 €

Le Maire de la Commune de Maisons-Laffitte certifie que la présente délibération a été adoptée par le Conseil municipal le 26 juin et publiée le 29 juin 2023.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Accusé de réception en préfecture
078-217803584-20230626-23-067-DE
Date de télétransmission : 30/06/2023
Date de réception préfecture : 30/06/2023



Accusé de réception en préfecture
078-217803584-20230626-23-067-DE
Date de télétransmission : 30/06/2023
Date de réception préfecture : 30/06/2023